



**Jour
J-32**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

29/11/2019

Amélioration de la production des ressources animales et halieutiques ^{P11}

Moussa Dosso donne des orientations

Le Président Ouattara annonce de grands chantiers ^{P3}

Présidentielle 2020

^{P6}

Ouattara : **“La Constitution ne sera pas modifiée
pour empêcher qui que ce soit d’être candidat ”**

Développement des Pme

^{P8}

Félix Anoblé présente une opportunité aux acteurs

Le Président Ouattara annonce de grands chantiers

Le 1^{er} meeting de la visite d'État dans le Hambol a eu lieu hier, au stade Nanlo Bamba de Niakara.

Le Chef de l'État ambitionne de changer le visage de Niakara et de l'ensemble des départements du Hambol par des réalisations d'envergure. Hier, au cours du meeting au stade Nanlo Bamba, il a levé le voile sur les grands chantiers qu'il compte mettre en œuvre. Il a précisé que ces infrastructures viendront renforcer les projets structurants que le gouvernement a déjà réalisés, à travers d'importants investissements (domaine de l'eau potable, de la santé, de l'électricité, de la sécurité) dans la région en général et dans cette localité en particulier. Ainsi, dans le secteur de l'énergie, le Président de la République, devant une foule nombreuse, a indiqué que le nombre de localités électrifiées dans le département de Niakara est passé de 17 en 2011 à 47 en 2019. Ce qui fait aujourd'hui, à l'en croire, un taux de couverture de 81% contre 29% en 2011. « Dans le cadre de cette visite d'État, nous venons de procéder à la mise en service des extensions du réseau électrique dans les quartiers de Kalehe et Dolangui. Cependant, je sais que le département de Niakara a accusé un important retard. C'est pourquoi, nous avons décidé d'intensifier les travaux au cours de ces derniers mois », a-t-il reconnu. Puis d'annoncer que dans le secteur de la sécurité, l'État prévoit la construction et l'équipement de casernes et de brigades dans cette cité, ainsi qu'un commissariat de police à Tafiré. Alassane Ouattara a fait savoir que ce poste de police viendra renforcer celui de Niakara, en cours de construction. Le Chef de l'État, au cours de ce meeting d'échange et de communion avec les populations de ce département, a reconnu que le problème d'eau potable est criant dans la région. C'est dans la perspective de trouver une solution à cet épineux problème qu'il a promis la construction de nouvelles pompes et des forages,



en les connectant au fleuve Bandama en vue de permettre un approvisionnement régulier. Le Chef de l'État ne s'est pas arrêté là. Il a aussi pris l'engagement de doter le département de grandes infrastructures routières, en réponse aux doléances des populations. « Je vais vous informer que les travaux de réhabilitation de la route du nord, section Bouaké-Ferké, section Kananwolo-Ferké sont en cours », a-t-il rappelé. Avant de déclarer que les travaux de bitumage de la voirie de la ville pour 5 km seront très bientôt lancés. Concernant les infrastructures sanitaires, l'une des préoccupations majeures des couches sociales de cette région, le premier des Ivoiriens a soutenu que le gouvernement prévoit, sur la période 2019-2020, la construction du laboratoire et de la radiologie de l'hôpital général de Tafiré, ainsi que la fourniture de mobiliers, du matériel d'équipement des blocs opératoires. « Nous prévoyons également la construction et l'équipement d'un centre de santé rural à Kaliné, Longo, Séliékékaha, Ouéréguékaha... », a-t-il ajouté.

Travailler pour le bonheur des Ivoiriens

En réaction au plaidoyer de Guibessongui N'Datien Sévérin, porte-parole des populations, de revoir à la hausse le prix de l'anacarde, le Président de la République a expliqué que le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, sur cette question, a fait savoir qu'en raison de la chute du prix de la noix de cajou, il s'est engagé à maintenir élevé le prix du coton, avec une subvention de plus de 21 milliards FCfa, en ce sens que l'anacarde et le coton se cultivent ensemble. « Nous aurons l'occasion de développer ce point ultérieurement. Mais j'ai demandé au gouvernement de mettre un accent particulier sur la transformation locale de l'anacarde et des autres produits agricoles afin de créer des emplois pour les jeunes, les femmes et de mieux rémunérer le travail de nos parents paysans », a-t-il insisté. Toujours dans le cadre des chantiers à mettre en œuvre dans la région du Hambol, Alassane Ouattara, conformément

à ses engagements, je sais, concernant les forages, l'orpillage, la brigade de gendarmerie, le bitumage des voies. Vous pouvez me faire confiance, car quand ADO, votre frère, votre fils, prend des engagements, il les respecte. Donc, je vous promets de faire ce que vous avez demandé. Je verrai le livre blanc que je transmettrai au Premier ministre pour que nous puissions commencer dans la période 2021-2025, ce travail auquel vous tenez tant dans ces différents domaines », a-t-il rassuré. Devant une foule en liesse et mobilisée au stade Nanlo Bamba, le Président Ouattara a déclaré que toutes les actions qu'il compte réaliser s'inscrivent dans la volonté des autorités d'améliorer les conditions de vie de toutes les couches sociales. En foi de quoi, il dira que « le gouvernement est au travail non seulement jusqu'en 2020, mais bien au-delà en 2025, en 2030. Le gouvernement continuera d'être au travail et la Côte d'Ivoire continuera d'avancer grâce à cette équipe dynamique sous l'autorité du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, auprès du vice-Président, Daniel Kablan Duncan et avec le capitaine que je suis, Alassane Ouattara, votre fils ».

Le Chef de l'État, dans la même veine, a indiqué que la Côte d'Ivoire a de belles perspectives et que le gouvernement tiendra ses engagements en développant le département de Niakara, ainsi que toute la région du Hambol. « Nous poursuivons nos efforts pour le bien-être de toutes les populations de ce département et de tous les départements de notre beau pays », s'est-il engagé. Alassane Ouattara, a profité de cet instant de communion avec les fils et filles de la localité, pour appeler à l'union, à la paix, à la tolérance et à la fraternité, valeurs léguées par le père fondateur, Houphouët-Boigny aux enfants de la nation ivoirienne. « Carsans paix, il ne peut y avoir de développement durable », s'est-il convaincu. Pour la préservation du climat social, le Président a remercié les chefs de canton et les guides religieux pour leurs actions au service de la paix et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Il a aussi remercié les populations de Niakara pour l'accueil chaleureux et les nombreux cadeaux qu'elles lui ont faits. ■

KANATÉ MAMADOU
ENVOYÉ SPÉCIAL DANS LE HAMBOL



Les personnes du 3^e âge n'ont pas voulu se faire conter l'événement. (PHOTOS: PORO DAGNOGO)

Vendredi 29 novembre 2019

Fraternité Matin

3

Pierre Koné (maire de Niakara) : “ En venant à Niakara, vous venez à la maison en famille ”

Rappelant les liens ancestraux, mais également géographiques qui lient la cité de Niakara et Kong, la ville d'origine du Président de la République Alassane Ouattara, le maire de la première ville citée, Pierre Koné, indiquait clairement que le Président Ouattara est chez lui. « En venant à Niakara, vous venez à la maison en famille. En notre qualité de maire de votre commune et étant votre fils, nous vous confions la ville de Niakara parce que vous êtes ici chez vous », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Les parents, la chefferie, les conseillers et les populations m'ont demandé de vous remettre une lettre d'attribution d'une superficie de cinq hectares où vous pourrez bâtir votre



résidence chez vous ici à Niakara. Alors, nous restons convaincus que nos soucis d'eau, de courant, d'hôpital et de sécurité se régleront à jamais ».

Niakara, selon le maire Pierre Koné, constitue un grand carrefour. « Quand on part des pays de l'interland vers Abidjan ou du Ghana vers la Guinée, on passe par Niakara où on fait une escale (...) Nous souhaitons que vous fassiez de Niakara une grande métropole en Afrique de l'Ouest. Les populations vous sont très reconnaissantes pour les grands chantiers structurants en cours et qui impulsent le redressement économique et social de la Côte d'Ivoire. Vos parents à Niakara sont et resteront avec vous et à vos côtés pour relever tous les nouveaux défis », a-t-il promis.

FAUSTIN EHOUMAN,
ENVOYÉ SPÉCIAL
DANS LE HAMBOL

Niakaramadougou veut devenir légalement Niakara

Selon le maire de Niakaramadougou, Pierre Koné, « le conseil municipal et les populations du département voudraient voir l'administration accéder à l'abréviation du nom de notre cité en Niakara ». C'était l'une des principales doléances présentées au Chef de l'État au cours du meeting qu'il y a animé hier. Aussi, précisons que ce nom souhaité pour le département est déjà dans les usages. C'est d'ailleurs ce qui est marqué sur les pancartes à l'entrée de la ville, et peu sont ceux qui savent que Niakara est en réalité Niakaramadougou. Le Chef de l'État a dit avoir pris bonne note de cette doléance et a promis que ses services allaient y travailler. Le maire Pierre Koné a profité de son temps de parole pour faire une brève historique de la ville en saluant au passage ses plus illustres ressortissants. À l'en croire, Niakara a une histoire avec Kong, ville d'origine du Président de la République, et c'est d'ailleurs pourquoi il a été accueilli en tant que fils du département. « En venant ici à Niakara, Monsieur le Président, vous venez en famille. Le hameau, véritable havre de paix que fonda notre ancêtre Niékèrè, a accueilli très tôt tous ceux qui voulaient se démarquer des randonnées de Samory Touré et vivre une vie moins agitée. Ainsi pris naissance la tradition d'hospitalité jamais démentie au cours des décennies de coexistence entre les Tagbanan sénoufo (majoritaires) et les groupes ethniques venus de partout en Côte d'Ivoire et des pays voisins. C'est aussi ce berceau qui a vu naître de grandes figures emblématiques, vaillants compagnons de feu Houphouët-Boigny, père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, comme Nanlo Bamba et Samba Ambroise », a-t-il expliqué. ■

F. E

• Les doléances des populations

Beaucoup a été fait pour le Hambol depuis 2011. C'est pour apprécier tout cela de visu que le Président Ouattara sillonne la région depuis mercredi, dans le cadre d'une visite d'État. Rappelons que c'est la 29e visite d'État qu'il effectue depuis son accession à la magistrature suprême. Hier, il a animé un grand meeting à Niakara. Si ce département a été servi en électricité, en infrastructures routières et d'éducation, les populations, selon leur porte-parole, Guibessongui N'Datien Sévérin, en demandent davantage afin de rattraper leur retard sur les autres villes. La première et la plus importante préoccupation présentée

au Président est le renforcement de l'accès à l'eau potable, aussi bien dans la commune de Niakara que dans les sous-préfectures et villages du département. « Nous demandons la réalisation de trois forages Sodéci de 10m³/h chacun à Niakara commune, l'extension du système d'adduction d'eau dans les chefs-lieux de sous-préfecture », a soumis le porte-parole des populations. Guibessongui Sévérin a aussi souligné la question de la mévente de l'anacarde, du reste seule culture de rente dans le département et dont vivent de nombreuses familles. « Elles attendent que vous apaisiez cette angoisse existentielle », a-t-il commenté. Sur le plan sécuritaire,

les populations de Niakara attendent beaucoup du Chef de l'État. Elles ont sollicité auprès de lui la construction et l'équipement d'une brigade de gendarmerie dans chaque chef-lieu de sous-préfecture, à savoir Arikokaha, Badikaha et Niédiékaha. En à en croire Guibessongui Sévérin, les cultivateurs sont aussi préoccupés par la raréfaction des terres cultivables, due à « une forte pression sur le peu de terre qui existe ». Et cette pression serait causée par l'orpillage clandestin et la transhumance mal contrôlée, toutes choses qui entraînent « une insécurité gabopante dans le département ». Les doléances de Niakara portent aussi sur la santé. À en croire son porte-parole,

le département souhaite renforcer le plateau technique de l'hôpital général de Niakara, ériger le centre de santé urbain de Tafiré et Tortiya (communes du département de Niakara) en hôpital général et des centres de santé ruraux et centres de santé urbains. Les communes de Niakara, Tortiya et Tafiré ont également demandé 40 Km de bitume à répartir entre elles et le bitumage des axes de désenclavement des chefs-lieux de sous-préfectures pour environ 75 Km. Enfin, dans le cadre de l'administration du territoire, Niakara souhaite que Ouéréguékaha soit érigé en sous-préfecture et que les chefs-lieux de sous-préfecture actuels deviennent des communes. Toutes ces



Pierre Koné, maire de Niakaramadougou. (PHOTOS: BOSSON)

doléances sont contenues dans un livre blanc qui a été remis à Alassane Ouattara. Elles croisent pour la plupart l'assentiment et le plan du Chef de l'État pour le départe-

tement. D'ailleurs, il a précisé à l'entame de son discours être venu les écouter et comprendre leurs réalités. ■

F. EHOUMAN

Ouattara communique avec Niakara



dispositif sécuritaire pour l'accueil de l'invité de marque était déjà assuré au sud de la ville. C'est par là que la délégation du Président devait faire son entrée dans la cité. Pour la circonstance, le protocole était aussi sur place. Idem pour le corps préfectoral, les élus et cadres, la musique de la gendarmerie devant exécuter l'hymne national et le peloton des forces armées devant présenter les honneurs au Chef suprême des armées. A 11h, le décor pour recevoir le premier des Ivoiriens était planté. Des soldats du groupe de sécurité de la Présidence de la République (Gspr), dans leur tenue de combat et armes au poing, avaient quadrillé le site. C'est dans cet environnement hautement sécurisé que l'on entendit de loin les sirènes des motards annonçant le Président Ouattara et sa délégation. Le vice-Président Daniel Kablan Duncan, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, le ministre d'Etat, ministre de la Défense Hamed Bakayoko et des membres

du gouvernement l'avaient déjà devancé. A 11h30, le cortège présidentiel s'immobilisait devant l'arc de triomphe. A sa descente du véhicule de commandement, des femmes, des hommes, des jeunes et des groupes d'animation qui s'étaient mobilisés pour lui réserver un accueil chaleureux, scandaient "Prési !!! Prési !!! Prési !!!" Ils improvisaient aussi des chansons à sa gloire. Mais le Chef de l'Etat, conformément aux règles protocolaires, présenta d'abord ses civilités. Ensuite, il se dirigea vers ces hommes et femmes qui lui tendaient la main. Ne pouvant saluer tout le monde, le Chef de l'Etat, encadré par sa garde rapprochée, donna de chaudes poignées de main à quelques personnes, avant de prendre place dans son "command car". Son cortège s'est ensuite ébranlé vers la ville sous les hurras du public massé le long de la voie internationale. C'est sous les acclamations nourries et les cris de la foule exubérante que le Chef de l'Etat traversa la ville. Il s'est rendu aux quartiers Kaleh et Dofangui qu'il a mis sous tension, avant de faire un détour à la résidence du préfet, et prendre, par la suite, la direction du stade Nanlo Bamba où attendaient les populations pour le meeting. A son arrivée, le Chef de l'Etat a été accueilli par une foule en liesse. Content de voir ce monde rassemblé sous les nombreuses bâches et acquis à sa cause, le Président Ouattara se laisse aller au bain de foule. Il effectue même un tour d'honneur pour serrer la main des uns et se laisser toucher par d'autres. C'était la communion totale !!! Le sourire et la joie qui se lisaient sur son visage, traduisaient certainement son bonheur de faire corps avec ces femmes et ces hommes qui lui manifestaient ainsi leur profond amour ■

Le cortège du Chef de l'Etat, happé par la foule. (PHOTOS : PORO DAGNOGO)

Il y avait foule, hier, dans les rues de Niakara. Hommes, femmes, jeunes, personnes du 3 e âge, à l'annonce de la venue du Chef de l'Etat, dès les premières heures du matin, avaient commencé à se masser le long de la voie internationale qui traverse la ville. Ils étaient aussi visibles, en grand nombre, dans les quartiers et points chauds de la cité comme la gare. Par groupes, certains, arborant des T-shirts blancs à l'effigie du Président Ouattara, se dirigeaient vers l'arc de triomphe. Ils voulaient certainement vivre en direct l'évènement et être des témoins privilégiés de l'entrée du Chef de l'Etat dans leur ville. D'autres, chantant et dansant au rythme de la musique du terroir de la localité, prenaient la direction du stade Nanlo Bamba pour aller grossir la foule déjà compacte en ce lieu. Il était autour de 10h 30. A cette heure, le



Les cadres du département n'ont pas voulu manquer cette visite mémorable.

KANATÉ MAMADOU
ENVOYÉ SPÉCIAL DANS
LE HAMBOL



Vendredi 29 novembre 2019

De l'électricité et de l'eau potable à plus de 25 000 habitants de Fronan et Darakokaha



Plusieurs localités ont été mises sous tension par le Chef de l'État... (PHOTOS : BOSSON HONORE)



...Elles ont également reçu de l'eau potable

Le Président de la République, Alassane Ouattara, donne le sourire aux populations dans le cadre de la visite d'État qu'il effectue depuis le 27 août dans le Hambol. Hier, la lumière a brillé sur Darakokaha et l'eau potable a coulé à Fronan, dans le département de Katiola. Le Chef de l'État a procédé à la mise en service de l'extension du réseau d'adduction en eau potable de la ville de Fronan et la mise sous tension du village de Darakokaha.

19 500 habitants de la ville de Fronan alimentés en eau potable

Alassane Ouattara est arrivé à Fronan à 9h 32 mn où il a fait le geste qui sauve. C'est-à-dire ouvrir la vanne d'eau pour permettre à 19.500 habitants de la localité d'avoir à l'eau potable.

Un acte du Président de la République très apprécié par les populations, qui contribue ainsi à l'éradication des maladies d'origine hydrique, à réduire la corvée d'eau des femmes, des enfants et particulièrement des jeunes filles. Le taux de production d'eau potable est passé de 190 m³/J à 550m³/J. Le ministre de l'Hydraulique, Tchagba Laurent, a indiqué que la mise en service des forages réalisés va résorber

le déficit actuel d'eau potable qui est à un taux de 64% et assurer l'alimentation des populations jusqu'en 2022. Ces ouvrages ont coûté à l'État la somme de 140 millions de Fcfa, selon le ministre Tchagba.

Darakokaha mis sous tension

Décor quasi-identique à Darakokaha, où le Président de la République arrivé à 10h 00 mn, par un geste symbolique, a soulagé 6 000 familles qui sortent de l'obscurité en raccordant la localité au réseau électrique national. De 2012 à fin octobre 2019, ce sont au total vingt locali-

tés qui ont été raccordées au réseau électrique national, dans le cadre du Programme national d'électrification rurale (Proner 2020) dans le département de Katiola. Ces travaux feront passer le nombre de localités électrifiées de 8 en 2011 à 28 à la fin 2020 sur 28 localités, soit un taux de couverture de 28,57% à 100% à la fin 2020. Une performance qui marque la volonté du gouvernement d'offrir aux Ivoiriens de meilleures conditions de vie. Les travaux d'électrification de Darakokaha qui ont permis aux populations de bénéficier de deux transformateurs de 100kva, de 200 poteaux et 200 lampadaires

ont coûté 175 192 628 Fcfa.

Escale à Ouéréguékaha

Dans son élan d'apporter le bonheur aux populations, Alassane Ouattara a fait une escale à Ouéréguékaha, un village situé à 36 mn de Katiola, pour saluer la famille Touré. Dans ce village, le Chef de l'État s'est incliné sur la tombe du général du général Touré Apalo, commandant supérieur de la gendarmerie nationale, Touré Kalpi, décédé le vendredi 23 novembre 2018 dans sa 85e année. Touché par cet acte et fier de recevoir le

Président de la République, les chefs des onze villages de la sous-préfecture de Niakara ont offert 4 bœufs et un îlot de plus de 500 m² au Président de la République, afin d'y bâtir une résidence et vivre avec eux, et ainsi réaliser leur vœu de faire de lui l'un des leurs. En retour, ce dernier a offert la somme de 5 millions de Fcfa. Le Chef de l'État, avant Ouéréguékaha, a posé le même geste en faveur des populations de Fronan et Darakokaha.

JEAN BAVANE KOUIKA
ENVOYÉ SPÉCIAL DANS LE HAMBOL

Dofangui sort de l'obscurité

Kalehé et Dofangui de Niakara sont désormais dans la lumière. Le Président de la République, Alassane Ouattara, lors d'une cérémonie, hier, a mis sous tension ces deux quartiers, à la grande joie des élus, des cadres de cette ville et surtout des populations de ces localités qui viennent ainsi de sortir des ténèbres. « Voir le courant dans ce quartier est comme un rêve pour moi. Je suis né ici dans

le noir. Nous nous étions tellement accommodés à l'obscurité que nous ne croyions plus quand on nous disait que le quartier sera électrifié. Nous remercions le Président de la République pour cette action. Nous lui serons à jamais reconnaissants », s'est réjoui Koné François, un jeune habitant de Kalehé. Tout comme lui, Jeanne Ouattara, une riveraine de Dofangui, a salué cette action d'électrification de leur secteur. « Cela est

la preuve que nous pouvons espérer des lendemains meilleurs et la réalisation des infrastructures dans notre ville qui accuse beaucoup de retard. Nous avons confiance au Président pour nous aider », se réjouit-elle. Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des énergies, Abdourahmane Cissé, a fait savoir que la mise sous tension de ces deux quartiers s'inscrit dans l'électrification des localités de plus de 500 habi-

tants, comme l'a annoncé le gouvernement. Kalehé et Dofangui ne font donc plus partie des 14 quartiers de Niakara plongés dans le noir la nuit tombée. La 3e adjointe au maire, Joséphine Koné, lors d'un échange, avait exprimé sa joie de voir ces secteurs électrifiés. Elle avait aussi plaidé auprès des autorités pour l'électrification des quartiers de Niakara, de plus de mille âmes. ■

K.M

SOREPCI Boutiques

Promo Jusqu'à 40%

SUR LA BAGAGERIE

Oralise ~ Sacs de Voyage

sur la Maroquinerie

Serviette ~ Attache case ~ Pilot-case

Sac Ordinateur Coffret à Bijoux à Montre

Jusqu'au 19 Décembre 2019

Zone 2 Im. ROCHE Route du CHU de Treichville

Ouvert 8h 30 à 18h 30 - Samedi 9h - 13h - Tél. 21 25 81 41 - 21 25 79 49

PLATEAU AVENUE CHARDY Imm. NOUR AL HAYAT

Ouvert 8 h 30 à 17 h 30 - Samedi 9 h à 13 h - Tél. 20 21 60 86

Présidentielle 2020

Ouattara : "La Constitution ne sera pas modifiée pour empêcher qui que ce soit d'être candidat"

Comme il est de coutume lors de ses visites d'État, le Président Alassane Ouattara, qui est depuis mercredi dans le Hambol, s'est entretenu hier, à sa résidence à Katiola (chef-lieu de région), avec les élus, cadres, guides religieux et chefs traditionnels de la région. Une rencontre conviviale au cours de laquelle le Chef de l'État s'est exprimé à bâton rompu avec ses hôtes. Il s'est voulu pour le moins rassurant sur les questions d'ordre politique et a levé toute équivoque sur la présidentielle de 2020. « Je tiens à vous rassurer que la Constitution ne sera pas modifiée pour empêcher qui que ce soit d'être candidat à l'élection présidentielle de 2020 », a-t-il déclaré. Alassane Ouattara ne veut donc exclure personne. Et a pris à témoin le général Gaston Ouassénan Koné, présent dans la salle. Tout comme



Le Chef de l'État a échangé avec...

Jean-Louis Billon, tous deux cadres du Pdcj-Rda. « Il n'y aura pas d'exclusion. J'en ai été moi-même victime, je ne veux donc pas faire vivre cela à personne. Je suis un démocrate », a-t-il ajouté.

Toujours en ce qui concerne la présidentielle de 2020, le Chef de l'État, qui a affirmé souhaiter avoir une élection libre et transparente, veut que les choses soient faites en tenant compte des popu-

lations. Pour lui, elles doivent pouvoir choisir leur candidat à partir de ce qui leur sera proposé. Et pour cela, il faut des « candidats sérieux » et qui ont un bon temps de parole. Il a alors émis le souhait

que le nombre de candidats soit limité. « C'est important qu'il n'y ait pas trop de candidats afin qu'il y ait un bon débat et que chacun ait le temps de parler aux électeurs, afin que ceux-ci puissent retenir quelque chose de ce qui leur sera proposé. Pour cela, je suggère la mise en place d'une caution d'au moins 100 million de F Cfa », a-t-il suggéré. Le Président Ouattara a aussi appelé à la cohésion de tous les Ivoiriens. Qu'il a tenu à rassurer en ce qui concerne la sécurité. « La situation sécuritaire du pays est totalement sous contrôle. Nous avons l'un des meilleurs indices de sécurité en Afrique, c'est quasiment le même que les pays européens ou les États-Unis. Il n'y a pas donc lieu de se faire peur, ni maintenant ni pour 2020. Le pays est en de bonnes mains. Le Général Appalo est là, il peut le confirmer. Le Général Ouassénan que j'ai au téléphone sou-

vent peut aussi le confirmer. Je suis très confiant quant à l'avenir de notre pays », a-t-il assuré.

Le Hambol veut un plan "Ado"

Face au retard qu'accuse leur région en termes de développement économique, les élus, cadres, guides religieux et chefs traditionnels, par la voie de leur porte-parole, Coulibaly Kinapara, par ailleurs directeur général du Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd), a demandé au Président de la République d'élaborer un plan Ado, un peu comme le plan Marshall. Un plan qui toucherait divers domaines de la vie socio-économique du Hambol. « Notre région a payé un lourd tribut à la crise post-électorale. Il nous faut un véritable plan Marshall, que dis-je un plan Ado qui permettra d'améliorer la situation de l'eau, de la santé, de l'éducation et la formation et de l'agriculture », a-t-il souhaité. Coulibaly Kinapara a aussi plaidé auprès du Président pour que le département de Dabakala soit érigé en région et que plusieurs autres localités soient revalorisées. Alassane Ouattara a dit avoir pris bonne note. Mais, il a précisé que le nombre de députés actuel n'augmenterait pas. 255 députés pour la Côte d'Ivoire, c'est suffisant. Coulibaly Kinapara a enfin traduit la gratitude et la reconnaissance des populations du Hambol au Chef de l'État pour ce qui a été fait pour elles depuis 2011. Au niveau de l'électricité, par exemple, il y a eu un bond significatif, passant de moins de 20% de taux de couverture à plus de 80% aujourd'hui. Sans compter les nombreuses routes bitumées et reprofilées. ■



... les élus, cadres, chefs traditionnels et guides religieux du Hambol. (PH: PORO DAGNOGO)

FAUSTIN ÉHOUMAN

ENVOYÉ SPÉCIAL DANS LE HAMBOL

Vendredi 29 novembre 2019

La Première dame offre 25 millions aux structures sociales de la région

Aux côtés d'un grand homme se trouve une grande dame. Dominique Ouattara, la Première dame de Côte d'Ivoire, n'a pas fait mentir cette maxime en faisant plusieurs dons aux structures sociales de la Région du Hambol, pour un montant de 22 millions de Fcfa en matériel et 3 millions de Fcfa en espèces.

C'est sa directrice de cabinet, Patricia Yao Sylvie, en présence de Ramata Ly-Bakayoko, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, qui a procédé à la remise officielle desdits dons aux heureux bénéficiaires, le jeudi 28 novembre, au centre social de Katiola.

Ce sont, entre autres, des lots de vêtements pour les enfants des orphelinats, 100 cartons de savon, 100 cartons de bouteilles de savon en liquide, 50 cartons d'eau de javel, 100 draps de lit, 200 matelas, 50 cartons de savon en poudre, 500 serviettes de sol, des paquets de papiers toilettes et des vivres dont entre autres 100 sacs de riz, 100 bidons d'huile, 100 cartons de lait, 100 paquets de spaghettis, 500 sacs de tomates, 500 cartons de boîtes de sardine, de sucre, des dentifrices ainsi que des lots de jouets pour enfants et aussi du matériel didactique pour la maternelle, sans oublier le matériel électro-ménager (4 congélateurs, 4 cuisinières à gaz et 4 réfrigérateurs), le tout d'une valeur de 22 millions de Fcfa.

A cette occasion, la directrice de cabinet de la Première Dame est revenue sur les actions de la Fondation que dirige Dominique Ouattara et qui œuvre au bien-être des populations, surtout des enfants et de la mère.

« Au nom de la Première dame, nous sommes là pour remettre les dons aux structures sociales



La Première dame a fait don de matériels divers. (PHOTOS : BOSSON HONORÉ)

de la région du Hambol. Aujourd'hui (hier), nous sommes venus au nom de la femme au grand cœur offrir ce que vous voyez derrière moi », a-t-elle indiqué, avant d'ajouter qu'en plus du matériel, la Première dame offre la somme de 3 millions aux structures, répartie comme suit : 1 million pour les centres sociaux, un million pour les orphelinats et un million pour la petite enfance.

La ministre Ramata Ly-Bakayoko, au nom des structures sociales, a exprimé sa gratitude à la Première dame. « Ses actions en faveur des enfants et des femmes ne se comptent plus. Elles répondent bien à la convention des droits des enfants (Santé, éducation, protection de l'enfant, lutte contre le travail des enfants). Ces actions répondent aussi à celles du programme social du gouvernement », a-t-elle indiqué, avant d'ajouter : «

Nos enfants sont protégés grâce à la Première dame. Dominique Ouattara, est un don de soi. Je voudrais

lui dire encore merci au nom de toutes les femmes de Côte d'Ivoire ». Les femmes du Hambol,

seront « gâtées » par la Première dame. Elles recevront aujourd'hui des chèques, dans le cadre du

Fonds d'aide aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafci). ■

KOUIKA BAVANE



Les enfants n'ont pas été oubliés par Dominique Ouattara



Développement des Pme

Félix Anoblé présente une opportunité aux acteurs

Dans le cadre de la visite d'État dans le Hambol que le Président Ouattara a débuté hier à Katiola, chef-lieu de région, le ministre en charge de la Promotion des Pme, Félix Anoblé, s'est imprégné de l'ensemble des activités liées à son département. Il a notamment eu une rencontre d'information et d'échange avec des dizaines d'acteurs des Pme. Cette rencontre s'est déroulée dans les locaux de l'agence locale de la Société générale Côte d'Ivoire (Sgci). Le choix de ce local n'est pas fortuit, si l'on en croit le ministre. « La Sgci



Le ministre en charge de la Promotion des Pme (au premier plan) a rencontré plusieurs Pme de Katiola. (PH: DR)

à un partenariat fort avec le gouvernement à travers notre département. Il s'agit d'un partenariat grâce auquel une enveloppe de 350 milliards de F Cfa a été mise à la disposition des Pme ivoiriennes afin de les accompagner dans leur développement, dans la passation des marchés et plus globalement dans leur participation à l'économie globale du pays », a expliqué le ministre Anoblé. Ce partenariat est suivi de la construction de la Maison des Pme à Marcory. « Nous sommes venus expliquer aux Pme de Katiola qu'elles ont l'opportunité de bénéficier du partenariat que

nous avons avec la Sgci qui est mis en place pour elles. Elles doivent s'approcher de l'agence de la Sgci afin d'avoir toutes les informations nécessaires », a-t-il ajouté. Après l'étape de la Sgci, Félix Anoblé a visité un centre artisanal dénommé la maison de la poterie, où il a motivé les artisanes à aller vers une production industrielle. Il leur a promis le soutien de son ministère, à travers l'agence Côte d'Ivoire Pme, afin de les aider à « améliorer le processus de fabrication, de gestion et de commercialisation ». ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Le vase d'argile en attraction !



Vendeuse de poterie. (PH: HONORÉ BOSSON)

L'un des principaux produits touristiques de Katiola, c'est le vase d'argile encore appelé le *bôgô daga* en langue locale. Un savoir-faire ancestral qui constitue l'identité de ce chef-lieu de la région du Hambol. Ici, des milliers de commerçants vivent de la confection et/ou de la vente de ce produit. Elles ont bon espoir que la visite d'État que le Président Alassane

Ouattara entame aujourd'hui dans leur ville contribuera à booster leurs ventes. En tout cas, dame Djénéba Coulibaly est très optimiste. C'est avec un beau sourire qu'elle nous a accueilli hier, devant son étal au grand marché de Katiola. Ses vases, bien rangés selon les différents designs, attirent de nombreux curieux, comme nous. « Cela fait un moment que le marché est un peu lent, vu que nous ne

sommes pas dans la période de traite de l'anacarde et que la ville n'avait pas beaucoup de visiteurs. Mais depuis quelques jours, je reçois de nombreuses personnes à mon étal. Et beaucoup achètent les vases. On espère qu'on fera de plus grosses ventes demain (aujourd'hui, Nlir) et les prochains jours », espère-t-elle. ■

F. ÉHOUMAN

La mémoire de Nallo Bamba et Dramane Coulibaly honorée

Après la mise sous tension de Kalehé et Dofangui, le Chef de l'État est allé poser une gerbe de fleurs au caveau de Nallo Bamba, ancien ministre de l'Intérieur sous

Félix Houphouët-Boigny. Par cette action, le Président Ouattara a dit honorer la mémoire de ce grand serviteur de l'État et l'un des anciens compagnons du père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne. Toujours dans

le cadre de sa reconnaissance aux serveurs et personnalités ayant marqué leur région, le Président de la République s'est aussi incliné à Tafi-ré devant la mémoire de Dramane Coulibaly. ■

K.M



Le Chef de l'État s'incline sur la tombe de Nallo Bamba. (PH: PORO DAGNOGO)



Vendredi 29 novembre 2019

La Première dame offre 25 millions aux structures sociales de la région

Aux côtés d'un grand homme se trouve une grande dame. Dominique Ouattara, la Première dame de Côte d'Ivoire, n'a pas fait mentir cette maxime en faisant plusieurs dons aux structures sociales de la Région du Hambol, pour un montant de 22 millions de Fcfa en matériel et 3 millions de Fcfa en espèces.

C'est sa directrice de cabinet, Patricia Yao Sylvie, en présence de Ramata Ly-Bakayoko, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, qui a procédé à la remise officielle desdits dons aux heureux bénéficiaires, le jeudi 28 novembre, au centre social de Katiola.

Ce sont, entre autres, des lots de vêtements pour les enfants des orphelinats, 100 cartons de savon, 100 cartons de bouteilles de savon en liquide, 50 cartons d'eau de javel, 100 draps de lit, 200 matelas, 50 cartons de savon en poudre, 500 serviettes de sol, des paquets de papiers toilettes et des vivres dont entre autres 100 sacs de riz, 100 bidons d'huile, 100 cartons de lait, 100 paquets de spaghettis, 500 sacs de tomates, 500 cartons de boîtes de sardine, de sucre, des dentifrices ainsi que des lots de jouets pour enfants et aussi du matériel didactique pour la maternelle, sans oublier le matériel électro-ménager (4 congélateurs, 4 cuisinières à gaz et 4 réfrigérateurs), le tout d'une valeur de 22 millions de Fcfa.

A cette occasion, la directrice de cabinet de la Première Dame est revenue sur les actions de la Fondation que dirige Dominique Ouattara et qui œuvre au bien-être des populations, surtout des enfants et de la mère.

« Au nom de la Première dame, nous sommes là pour remettre les dons aux structures sociales



La Première dame a fait don de matériels divers. (PHOTOS : BOSSON HONORÉ)

de la région du Hambol. Aujourd'hui (hier), nous sommes venus au nom de la femme au grand cœur offrir ce que vous voyez derrière moi », a-t-elle indiqué, avant d'ajouter qu'en plus du matériel, la Première dame offre la somme de 3 millions aux structures, répartie comme suit : 1 million pour les centres sociaux, un million pour les orphelinats et un million pour la petite enfance.

La ministre Ramata Ly-Bakayoko, au nom des structures sociales, a exprimé sa gratitude à la Première dame. « Ses actions en faveur des enfants et des femmes ne se comptent plus. Elles répondent bien à la convention des droits des enfants (Santé, éducation, protection de l'enfant, lutte contre le travail des enfants). Ces actions répondent aussi à celles du programme social du gouvernement », a-t-elle indiqué, avant d'ajouter : «

Nos enfants sont protégés grâce à la Première dame. Dominique Ouattara, est un don de soi. Je voudrais

lui dire encore merci au nom de toutes les femmes de Côte d'Ivoire ». Les femmes du Hambol,

seront « gâtées » par la Première dame. Elles recevront aujourd'hui des chèques, dans le cadre du

Fonds d'aide aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafci). ■

KOUIKA BAVANE



Les enfants n'ont pas été oubliés par Dominique Ouattara

Informatisation de l'administration publique Une politique nationale en préparation

Un atelier de validation de la politique nationale d'informatisation de l'administration publique s'est ouvert hier, à Abidjan.



Les participants à l'atelier veulent une administration ivoirienne performante et innovante axée sur les TIC.

Le ministère de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public a organisé du 28 au 29 novembre un atelier de validation de la politique nationale d'informatisation de l'administration publique. Il s'agit pour les participants d'adopter un document final de ladite politique. Car pour les organisateurs, la modernisation de l'administration publique passe par la transparence de cette administration. Et ce, en vue d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. De sorte à obtenir une planification concertée et généralisée de l'informatisation de l'administration nationale. A la cérémonie

d'ouverture, Gnekre Joseph, directeur de cabinet dudit ministère a expliqué la vision de la ministre Raymonde Goudou Coffie. Celle d'améliorer la qualité de l'offre du service public à l'endroit des citoyens. Le monde est planétaire et la technologie progresse. « Notre administration doit respecter les standards internationaux. La création de notre ministère est un élément supplémentaire pour renforcer le dispositif réglementaire. La transparence est une exigence. Nous visons certes l'efficacité mais tout doit se faire dans une planification collective », dit-il. M'poué Sylvestre, conseiller technique, représentant le ministère de l'Economie numé-

rique et de la Poste a recommandé que la mission pour le renouveau de l'administration publique se fasse dans une synergie d'actions. Et Adingra Arnaud, directeur général

de l'administration de la modernisation et de l'innovation du service public, de mettre en relief l'importance des TIC. Parce que contribuant à une modernisation de l'adminis-

tration adaptée dans cette société en mutation. Signalons que les participants à l'atelier ont articulé leurs réflexions sur trois commissions à savoir gouvernance

des TIC, programmes et projets et ressources humaines infrastructures, sécurité ■

C. DALLET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le nouveau programme global « Water and Energy for Food » (WE4F) constitue la contribution allemande à l'initiative internationale WE4F. Il a comme objectif de promouvoir des innovations dans les interfaces Alimentation/Eau ; Alimentation/Energie et Alimentation/Eau/Energie, dans le but d'accroître à long terme la production alimentaire durable.

Nous lançons cet avis pour le recrutement de 2 postes pour la GIZ Côte d'Ivoire

- **Conseiller.e Technique Eau Energie Renouvelable et Efficacité énergétique, Abidjan (CDD) (f/h) (Abidjan)**

Initiation, conceptualisation et coordination de projets pilotes dans les interfaces eau-énergies renouvelables/efficacité énergétique- secteur agroalimentaire ; Conceptualisation, conception et développement de modules et d'approches de renforcement des capacités dans les interfaces eau-énergies renouvelables/efficacité énergétique - secteur agroalimentaire; Appui technique aux partenaires et acteurs des chaînes de valeur agroalimentaires; Promotion d'outils et d'approches innovantes; Appui aux partenaires internationaux et régionaux dans la mise en œuvre de projets locaux et régionaux ; Identification, initiation et coordination des cadres d'échange appropriés pour les différents acteurs et bénéficiaires du projet ; Assistance au gestionnaire du pôle régional dans le suivi-évaluation ainsi que dans le rapportage; Évaluation technique des propositions soumises au projet; Appui technique et contrôle

Qualifications : Bac +4/5 (économie agricole, sciences de l'environnement , énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau) ; expérience démontrée dans les domaines de l'Energie, l'eau et/ou agriculture dans des organisations de développement ou secteur privée ; Au moins 3 - 5 ans d'expérience professionnelle à un poste de responsabilité similaire

- **Assistant.e Administratif.ve et Comptable (f/h) (Abidjan)**

Gestion des contrats (internationaux, régionaux et nationaux); Gestion financière du projet; Appui-conseil de l'équipe sur les procédures administratives et financières; Communication avec le siège et les partenaires d'exécution sur les questions d'ordre administratif et Financier; Planification budgétaire et suivi des dépenses

Qualifications : Bac+2/ Licence en science de gestion, comptabilité, gestion financière ou tout qualification équivalente ; Au moins 3 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans des ONG ou dans la coopération internationale

Le dossier complet doit être envoyé au plus tard le 02.01.2020 à 16h00 par mail à l'adresse : giz-cote-ivoire@giz.de

ou déposé sous pli fermé au Bureau GIZ à Abidjan en face de la grande Mosquée de la Riviera Golf,

avec pour mention obligatoire « WE4F et l'intitulé du poste ».

Les dossiers ne contenant pas l'intégralité des documents mentionnés ci-dessous seront immédiatement rejetés

- Le Curriculum Vitae détaillant les tâches des différents postes antérieurs
- Les copies de vos diplômes (obligatoires)
- Les références des emplois antérieurs
- La lettre de motivation + PRETENTIONS SALARIALES BRUTES

Les candidatures féminines sont fortement recommandées

Insertion professionnelle

63 jeunes démunis reçoivent des kits d'installation

Ils étaient tout heureux, les soixante-trois jeunes des communes d'Abobo et de Cocody, qui ont reçu le 21 novembre des kits d'équipement professionnels constitués de machines à coudre, matériels de coiffure, de mécanique, de cuisine pour leur permettre de s'installer et de se prendre en charge. Les 63 jeunes sont répartis ainsi : 30 couturiers et couturières ; 19 coiffeuses, 1 pâtissier ; 12 mécaniciens auto, 1 électricien en bâtiment. Ce sont plus de 9 millions de FCfa qui ont été dégagés pour les équiper. L'événement a donné lieu à une cérémonie au Centre de recherche et d'action pour la paix (Cerap) sis à Cocody. Les bénéficiaires, issus en majorité de familles démunies, ont reçu ces dons au terme de trois ans de formation en présence de parents, amis, formateurs, respon-

sables du Cerap et de la représentante de l'ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire. Ils ont reçu, en plus, leurs certificats de fin de formation dans le domaine de l'artisanat.

Avant la remise du matériel, Marie-Louise Ouadan, directrice du pôle social du Cerap, structure organisatrice de la cérémonie, en collaboration avec l'Action sociale en milieu urbain (Asmu), a expliqué le bien-fondé de cette action qui, selon elle, répond à la mission que s'est assignée le Cerap dans son volet social.

Pour terminer, elle a exhorté l'État ivoirien et des personnes de bonne volonté ainsi que d'autres structures et ambassades à soutenir les Ong et organismes qui aident à l'insertion des jeunes issus de familles démunies ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Amélioration de la production des ressources animales et halieutiques Moussa Dosso donne des orientations

Des producteurs, industriels, secteurs public et privé, Partenaires techniques et financiers (Ptf), investisseurs nationaux et internationaux ont pris part à ce rendez-vous.

« *Innovations technologiques en productions animales et halieutiques: quelles démarches pour les productions animales* », tel est le thème consacré hier à la journée dédiée aux ressources animales et halieutiques. Le ministre de tutelle Moussa Dosso, qui a ouvert les travaux, a appelé tous les acteurs « *aux innovations technologiques* ». Objectif : améliorer la productivité et la qualité des produits tout en préservant l'environnement. Ces innovations, a précisé le représentant du gouvernement, devraient mettre un accent sur les équipements, la biotechnologie et surtout les Technologies de l'information et de la communication (Tic), mais aussi les ressources humaines et financières et la recherche. Il a exhorté les universités, les instituts de recherche, les bailleurs

de fonds, les partenaires techniques à accompagner le gouvernement dans cette initiative, qui entend relancer remarquablement le secteur des ressources animales et halieutiques. La veille, la journée avait été dédiée au secteur de l'environnement. Vu l'intérêt du sujet, plus d'une centaine de participants, notamment des producteurs, industriels, secteur public et privé, Partenaires techniques et financiers (Ptf), potentiels investisseurs nationaux et internationaux ont pris part à cette journée. Lors de cette journée, il a également réitéré l'engagement du gouvernement ivoirien à inverser la tendance relativement à la réduction des importations de viande et de poisson du pays. Du fait des crises successives, a fait remarquer le représentant du gouvernement, « *le secteur des ressources*



Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso. (PH: DR)

animales et halieutique a été dépeuplé, dévasté ». Mais, « *aujourd'hui, nous observons une réelle embellie* », se félicite le ministre. Pour parvenir à ce résultat satisfaisant, le gouvernement s'est pleinement engagé

dans la relance de ce secteur depuis 2011. La filière avicole dont la production a été 61 000 tonnes de viande alors que les projections les plus optimistes tablaient sur 60 000 tonnes. Concernant les œufs de consommation,

« *aujourd'hui, notre pays est autosuffisant* », ajoute le ministre. Le secteur, pourvoyeur d'emplois, revendiquait, en 2016, plus de 702 000 personnes. En dépit de son fort potentiel de croissance en termes de création d'emplois et de richesses, le secteur des ressources animales et halieutiques reste encore confronté à de nombreuses difficultés liées à la productivité et à la compétitivité. Une situation qui ne permet pas de répondre efficacement « *aux défis et enjeux de sécurité alimentaire, sanitaire et de développement du-*

nable », rappelle le ministre. La journée dédiée aux ressources animales et halieutiques a été marquée par des conférences, des exposés, des discussions et échanges d'expériences sans oublier une visite de stands. Ce fut aussi une occasion de faire ressortir les défis en enjeux du secteur, de mobiliser les Ptf dans l'accompagnement du ministère de tutelle, de faire le bilan du Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (Psdepa 2014-2020). ■

ANOH KOUAO

Promotion de l'Agriculture Le Firca innove



Le stand du Firca ne désemplit pas. Preuve que bon nombre d'Ivoiriens s'intéressent à l'agriculture.

Pour sa troisième participation consécutive au Salon international de l'Agriculture et des Ressources animales d'Abidjan (Sara), le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (Firca) a misé sur l'innovation pour promouvoir l'agriculture. Son stand, l'un des plus importants du salon, est équipé de la technologie d'espace virtuel. Cette innovation permet aux visiteurs de se projeter en trois dimensions (3D) dans une exploitation agricole (palmier, hévéa, etc.) pour expérimenter les réalités de l'activité agricole de leur choix. En outre, le Firca a décidé opportunément d'inviter les élèves des écoles sur sa plateforme au Sara, afin de leur expliquer l'agriculture, leur permettre de se familia-

riser avec ce secteur économique dont dépend encore notre pays. L'objectif final, selon le directeur exécutif adjoint du Firca, est de susciter en eux l'amour de cette activité importante. Au total, le Firca reçoit quotidiennement plus de 300 visiteurs sur ses installations où il fait la promotion des technologies agricoles et conseille les personnes qui veulent se lancer dans l'agriculture. « *Nous nous réjouissons car au fil des éditions du Sara, les visiteurs ne sont plus uniquement les acteurs du monde agricole. Nous recevons les étudiants, les travailleurs d'autres secteurs qui viennent s'informer sur ce qui se fait dans l'agriculture* », a mentionné Oumar N'diaye, directeur exécutif adjoint du Firca. ■

D. YA

Fonds compétitif pour l'innovation agricole Le Firca signe 8 conventions de financement avec des porteurs de projets



Avec la signature de la convention de financement, les bénéficiaires vont démarrer la mise en œuvre des projets. (PH: DR)

Le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (Firca) a signé 8 conventions de financement avec 6 porteurs de projets sélectionnés à l'issue d'un appel à projets lancé dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds compétitif pour l'innovation agricole durable (Fciad). C'était le 28 novembre au stand du Firca logé dans l'enceinte du Salon international de l'agriculture

et des ressources animales d'Abidjan (Sara). Créé à la faveur du programme filière agricole durable de Côte d'Ivoire (Fadci), le Fonds compétitif pour l'innovation agricole est doté de 5 milliards de F Cfa décaissés sur le 2e Contrat de désendettement développement (C2d). Il vise notamment à améliorer, de façon durable, les productions agricoles, animales, halieutiques et forestières; stimuler et faciliter

l'utilisation des innovations, permettant ainsi d'améliorer et de renforcer les capacités de production dans ces secteurs. Les six structures sélectionnées ont proposé des projets innovants dans les filières cola, coton, karité, banane plantain et mangue. Avec les 890 millions de F Cfa décaissés au titre de ce 4e appel à projets, c'est un total d'environ 4 milliards de F Cfa de convention de financement

qui ont été signés en deux ans, pour une quarantaine de projets innovants sélectionnés par le jury du Fciad. « *Je suis très heureux de constater ce succès en si peu de temps; qui contribuera très certainement à la transformation structurelle de l'économie agricole du pays prônée par le Pnia II et à la promotion d'une production agricole durable et responsable* », a déclaré Christian Fusiller, responsable de la division agriculture-développement rural-biodiversité à l'Agence française de développement (Afd).

Les financements du Fonds compétitif pour l'innovation agricole durable s'adresse à tous les porteurs de projets innovants, a fait savoir Oumar Ndiaye, directeur exécutif adjoint du Firca. La preuve, outre les structures de recherche (Cnra, université Félix Houphouët-Boigny de Cocody et l'université Nangui Abrogoua), une interprofession agricole (l'Intercocon), la fédération des producteurs de coton et l'Anopaci, ont soumis des projets avec succès. ■

DAVID YA

La lumière au quartier « Moderne »

Le quartier « Moderne » de Katiola a désormais l'électricité. Le Président de la République, Alassane Ouattara, a procédé, hier, à la mise sous tension du réseau électrique de ce quartier de près de 4000 habitants. Arrivé sur les lieux aux environs de 18 heures, c'est à 18h05mn que le Chef de l'Etat a appuyé sur le disjoncteur. A la vue des lampadaires qui se sont allumés, la population a poussé des cris de joie pour dire toute sa reconnaissance au plus illustre des Ivoiriens qui vient de la sortir définitivement de l'ombre. « L'objectif du gouvernement, c'est vraiment d'améliorer les conditions de vie des populations », a indiqué



Le Chef de l'Etat a sorti le quartier Moderne de l'obscurité.

le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé. Si l'on en croit le patron de l'énergie en Côte d'Ivoire, ces travaux permettront de raccorder bientôt les populations des quartiers suivants au réseau électrique : Résidentiel 1 et 2, Kationon, Gbédékaha, Lafonkaha, Niémonkaha, Dindékaha ou encore Nandiélékaha. Concernant les caractéristiques de cette extension du réseau électrique à « Moderne », Amidou Traoré, directeur de Côte d'Ivoire Énergies, a indiqué que la longueur du réseau moyenne tension qui s'étend sur 1,6 km, a permis d'installer 366 lam-

padaires pour un coût de près 300 millions de FCfa. Ces importants investissements ne pouvaient laisser indifférente la population de ce gros quartier. D'ailleurs, Jean MBarin, chef du village de Konankaha dont « Moderne » est le prolongement, n'a pas manqué de traduire sa reconnaissance au Président Alassane Ouattara. « C'est un bonheur immense, nous attendons la lumière depuis des années. Et aujourd'hui, voilà que le quartier est totalement éclairé. Gloire à Dieu et merci à celui qui nous a apporté ce bonheur », a-t-il dit ■

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT RÉGIONAL

PHOTOS : PORO DAGNAGO

• Un Mi 24 heurte un Mi 17 : quatre blessés



Deux hélicoptères de l'escorte présidentielle ont fait un télescopage peu après le départ du cortège du Chef de l'Etat. Le général de division Lassina Doumbia, chef d'état-major des armées, arrivé sur les lieux quelques minutes plus tard, a tenu à informer l'opinion sur l'incident. Car de fausses informations sur l'accident circulaient sur la Toile. « L'accident vient de se produire. Nous procédons d'abord à l'évacuation de nos blessés. Ensuite, nous allons faire une évaluation. Une enquête sera ouverte pour déterminer les circonstances

exactes de l'accident. Et nous procéderons à la diffusion d'un communiqué pour expliquer à l'opinion publique ce qui s'est réellement passé. Nous enregistrons quatre blessés. Heureusement, il n'y a aucun mort », a expliqué Lassina Doumbia. Et d'insister sur le fait qu'une enquête sera ouverte pour savoir ce qui s'est passé entre les incidents techniques et la poussière qu'il y a dans la zone. « Pour l'instant, nous ne pouvons pas nous prononcer », a-t-il conclu. Le Mi-24 a heurté un Mi-17 qui l'avait déjà devancé à l'atterrissage ■

K. BAVANE

500 jeunes de la région reçoivent près de 260 millions de F Cfa



Des chèques pour aider les jeunes à s'assumer.

Cinq cents jeunes du Hambol ont reçu, chacun, un chèque allant de 100 000 à 1 000 000 de FCfa, hier, à l'occasion de la visite d'Etat qu'effectue le Président de la République, Alassane Ouattara, dans la région, du 27 au 30 novembre. La cérémonie de remise de chèques s'est déroulée au centre culturel de Katiola, en présence des élus de la région; du ministre des Sports, Danho Paulin; de Touré Mamadou, ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes; de certains secrétaires d'Etat; des populations; des jeunes et du ministre Ally Coulibaly de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, représentant le Premier mi-

nistre, président de la cérémonie. Selon le ministre Touré Mamadou, cheville ouvrière du programme de financement des projets d'activités génératrices de revenus dénommé « Agir pour les jeunes », cette remise de chèques vise à mieux faire bénéficier aux populations des actions de développement du gouvernement qui entend poser des actes forts, inscrits dans une matrice dénommée Programme social du gouvernement (Ps-Gouv), 2019-2020. Ce programme, à l'en croire, se décline en 5 axes, dont l'axe 4 met l'accent sur l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes. « C'est dans la mise en œuvre de cet axe 4 que l'Agence emploi jeune lance la 2e phase

du financement des projets d'activités génératrices de revenus pour favoriser l'insertion des jeunes par l'entrepreneuriat. D'où le sens de cette cérémonie », a-t-il expliqué. Et d'affirmer que cette deuxième phase vise à faire bénéficier 19 500 jeunes sur la période 2019-2020 pour un financement total de 10 milliards de FCfa. « Les 500 jeunes du Hambol qui reçoivent ces chèques, ce jour, sont les premiers bénéficiaires sur les 19 500. Ils percevront, au total, 256 410 000 FCfa. Les autres jeunes retenus à travers le pays vont recevoir leurs financements progressivement, jusqu'à fin décembre 2019 », a-t-il promis. Et d'assurer la jeunesse ivoirienne de l'engagement de l'Etat

ivoirien quant à son insertion professionnelle à travers des activités génératrices de revenus : « En 2020, ce sont plus de 112 000 jeunes qui bénéficieront d'un financement dans le cadre de la phase 3 de l'opération Agir pour les jeunes. Ce qui va donc porter à près de 131 000 jeunes, qui auront bénéficié du programme ». Fort de cette belle action du gouvernement qui, à l'en croire, ne s'arrêtera pas, le ministre Touré Mamadou a donc invité les bénéficiaires à faire bon usage des fonds mis à leur disposition pour participer, à leur manière, au rayonnement de la Côte d'Ivoire. Et d'annoncer qu'en 2020, 6500 jeunes du Hambol vont bénéficier de projets dans le Programme social du gouvernement. Déjà, la somme de 100 millions de FCfa sera mise à la disposition de la région du Hambol en 2020 pour financer les jeunes. Le ministre Ally Coulibaly a, quant à lui, salué les efforts consentis par le gouvernement en faveur de la jeunesse à travers le ministère dirigé par Touré Mamadou, avant de demander aux jeunes bénéficiaires de s'engager à en faire bon usage. « Je voudrais encourager les jeunes à rester dans l'attitude qu'ils adoptent pour participer au développement de la Côte d'Ivoire », a-t-il exhorté ■

JEAN BAVANE KOUIKA
ENVOYÉ SPÉCIAL DANS LE HAMBOL

Fonds vert pour le climat La dernière mouture du programme d'investissement pays en cours de validation

Un atelier de validation s'est tenu le 28 novembre, à l'hôtel Belle côte de Cocody.



Un document cohérent et des projets réalistes sont attendus de la part des participants. (PH: DR)

L'ensemble des parties prenantes à la définition du programme d'investissement pays du Fonds vert pour le climat a procédé hier, à l'hôtel Belle côte à Cocody, à la relecture des derniers drafts du document final, à l'effet d'y apporter les derniers réglages avant sa validation. Selon Yadh Labbene, consultant recruté pour coordonner l'élaboration du programme, la première partie de la stratégie nationale porte sur le contexte de développement de la Côte d'Ivoire, dans lequel il s'agit du plan de développement du pays et ses besoins en termes d'augmentation de ses émissions en carbone, mais également l'existence de plusieurs projets ayant des trajectoires à bas carbone. Le second grand axe porte sur l'identification des priorités d'investissement – au centre des échanges – en matière d'atténuation des émissions

de gaz à effet de serre et de l'adaptation au changement climatique. Et 7 projets prioritaires – notamment sur la forêt, le littoral, la riziculture et un système d'alerte précoce, les énergies renouvelables – ont été retenus sur un inventaire de 38 identifiés. La dernière partie de l'avant-projet de stratégie constitue un plan d'action pour la mise en œuvre des activités retenues.

S'inscrire dans la dynamique de la forte volonté politique

Représentant le ministre de l'Environnement et du développement durable, Gustave Aboua, Directeur général de l'Environnement et du développement durable, a invité les participants à « un examen critique du rapport en vue d'enrichir la version provisoire du document ». Tout en les exhortant « particulièrement à porter une attention aux priorités d'investissement en matière

d'atténuation et d'adaptation en vue d'assurer l'alignement du cadre d'investissement avec l'ensemble des priorités du gouvernement». Histoire de s'inscrire dans la dynamique de la forte volonté politique exprimée par le Chef de l'État à la Cop21 à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015 au Bourget. Gustave Aboua a donc exprimé l'intérêt de son mandat pour le document qu'il souhaite cohérent avec des projets réalistes. Peu avant, Dr Tianguoua Koné, Point du Fonds vert pour le climat en Côte d'Ivoire, a insisté sur le caractère large et inclusif des consultations qui ont abouti à la production du draft, objet des échanges. Environ 500 acteurs du public, du secteur privé, du monde de la recherche notamment, ont approché au cours de la phase de la collecte de données, selon Dr Tianguoua Koné. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Production de cartes professionnelles d'agent d'assurance Le Trésor public signe une convention avec un opérateur

Les agents des banques, des établissements financiers et des systèmes financiers décentralisés vont pouvoir disposer dans les prochains jours de cartes professionnelles fiables, pour la commercialisation des produits d'assurance. La Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (Dgtcp) représentée par son directeur général, Jacques Assahoré Konan, et le directeur général du groupe Holo Sécurité Afrique, Amadou Kébé, ont signé hier, à la direction générale du Trésor public, une convention donnant mandat au groupe Holo Sécurité Afrique de produire des cartes numériques dotées de QR, code répondant aux normes de sécurité des cartes professionnelles de dernière génération. « La cérémonie de ce jour est le dernier acte d'un processus qui a débuté en décembre 2018, avec la prise de l'arrêté fixant les conditions de délivrance des cartes professionnelles aux agents des banques, des établissements financiers et des systèmes financiers décentralisés pour la commercialisation des produits d'assurance (...) Je suis donc très heureux de voir poser, ce matin, le dernier acte de



Échange de paraphe entre Jacques Assahoré Konan (à droite) et Amadou Kébé. (PH: DR)

ce processus qui devrait permettre la commercialisation des produits d'assurance par des canaux de distribution autres que ceux des compagnies d'assurances », s'est félicité Jacques Assahoré Konan. Cette signature de convention de partenariat revêt, pour le superviseur qu'il est d'une importance capitale en matière d'assainissement du secteur, selon le directeur général du Trésor public. La vice-présidente de l'Association des sociétés d'assurances de Côte d'Ivoire (Asaci), Rosalie Logon, s'est félicitée de cette avancée.

Elle a promis l'engagement des établissements d'assurance pour l'exécution de la convention. Outre le directeur général du Trésor public et ses collaborateurs, étaient présents à la cérémonie de la signature de la convention, des représentants de l'Asaci, de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire ; l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés de Côte d'Ivoire; et du groupe Holo Sécurité Afrique. ■

DAVID YA

Stratégies de mobilisation de financements climatiques Des acteurs nationaux renforcent leurs capacités

Le ministère de l'Environnement et du développement durable, en partenariat avec la Banque africaine de développement (Bad) a organisé, le 28 novembre, à Cocody Angré, un atelier

pour renforcer les capacités des acteurs nationaux sur les nouvelles stratégies et pratiques en matière de conception, de gestion de projets et de mobilisation de financements climatiques. Cette rencontre enregistre la présence d'une cinquantaine de participants issus des différents ministères, des institutions de la République, du secteur bancaire, ainsi que des organisations non gouvernementales. A l'ouverture des travaux, Naïda Mohamed, Coordonnatrice du Fonds pour le changement climatique en Afrique, a relevé l'opportunité de cet atelier qui, selon elle, permet d'une part à la Côte d'Ivoire d'accéder directement à un financement climatique avec un appui des institutions internationales. Et d'autre part, de renforcer les capacités nationales. Le coordonnateur par intérim du Programme national du changement climatique (Pncc) Jean Douglas Ana-

man a pour sa part souligné que le Fonds pour le Changement climatique en Afrique (Fcca) créé en 2014, est composé de quatre donateurs dont l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, ainsi que la Bad qui participe au financement du budget administratif et des ressources humaines. A l'en croire, le Fcca soutient de nombreux pays africains dans le renforcement de leurs capacités pour leur permettre d'accéder à des fonds climatiques internationaux. Pendant deux jours, les participants vont s'instruire autour de sept modules. Il s'agit entre autres de la méthodologie de formulation de note conceptuelle pour soumission au Fonds vert pour le climat ; l'élaboration d'une "théorie du changement", les critères d'investissement et les processus au sein du Fonds vert pour le climat. ■

ÉMÉLINE AMANGOUA

COMMUNIQUÉ

La Société LES CENTAURES ROUTIERS informe ses clients et partenaires que Monsieur KOUAKOU Célestin, anciennement Commercial au sein de la Société ne fait plus partie de son personnel depuis le 25 Novembre 2019.

Par conséquent, la Société LES CENTAURES ROUTIERS décline toute responsabilité quant aux actions ou agissements que ce Monsieur pourrait poser en son nom ou pour son nom.

Abidjan, le 27 Novembre 2019

LA DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUÉ

La Société LES CENTAURES ROUTIERS informe ses clients et partenaires que Monsieur FOUA Eric, anciennement Directeur Commercial au sein de la Société ne fait plus partie de son personnel depuis le 31 mai 2019.

Par conséquent, la Société LES CENTAURES ROUTIERS décline toute responsabilité quant aux actions ou agissements que ce Monsieur pourrait poser en son nom ou pour son nom.

Abidjan, le 27 Novembre 2019

LA DIRECTION GENERALE

Conseil des ministres

Le décret portant modalités d'aménagement des agro-forêts adopté



Le gouvernement a immortalisé le Conseil des ministres de Katiola. (PHOTO : PORO DAGNONO)

Le mercredi 27 novembre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 11h30 à 15h30, à la Préfecture de Katiola, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

- A/- Mesures Générales
- Projets de loi
- Projets de décrets
- B/- Mesures Individuelles
- C/- Communication
- D/- Divers
- A/- MESURES GENERALES

PROJETS DE LOI

1- Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de

l'Homme, en liaison avec le Ministère auprès du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions de la République;

Le Conseil a adopté un projet de loi organique portant statut des parlementaires.

Ce projet de loi fixe, en application de la Constitution, notamment en son article 90, le nombre des membres de chaque Chambre du Parlement, les conditions de désignation des parlementaires, le régime des incompatibilités des parlementaires et détermine le montant de leurs indemnités et avantages. En outre, il précise les immunités du parlementaire, organise les modalités de la suppléance du parlementaire et renvoie au Code électoral, les questions électorales se

rapportant notamment aux conditions d'éligibilité et aux modalités du scrutin des deux tiers des sénateurs.

2- Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté deux (02) projets de loi.

• Le premier projet de loi est relatif au nom.

Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la réforme des codes usuels, rendue nécessaire par l'évolution de la société ivoirienne et l'impératif de l'adaptation de la législation nationale aux standards internationaux, notamment en matière d'égalité homme et femme. Ainsi, ce dispositif autorise désormais, sur la base du principe d'égalité entre l'homme et la femme,

la mère à faire adjoindre son nom à celui du père, de sorte que l'enfant, issu aussi bien de la filiation légitime que de la filiation naturelle, puisse porter un nom double. Entre autres innovations, la procédure de changement de nom, qui permet à des personnes ayant des noms différents de porter le nom de leur auteur commun, en vue d'uniformiser les noms dans la même famille, devient pérenne par l'effet du présent projet de loi.

• Le second projet de loi est relatif au domicile.

Ce projet de loi introduit des innovations importantes dans les règles législatives qui gouvernent la vie des personnes et de la famille. Il apporte une définition précise du domicile, qu'il distingue de la résidence, et fixe les conditions du changement du domicile. Aussi,

il impose à toute personne physique une obligation de déclaration de domicile à la Mairie ou la Sous-préfecture où se situe le domicile choisi, dans les six (06) mois de son installation.

3- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et le Ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté un projet de loi portant régime financier des Collectivités territoriales et des Districts autonomes.

Ce projet de loi intervient dans le cadre de l'uniformisation des législations nationales de l'espace UEMOA portant sur la décentralisation. Il participe

précisément de la transposition en droit ivoirien de la directive n° 01/2011/CMUEMOA portant régime financier des Collectivités territoriales au sein de l'UEMOA. Il institue notamment la Comptabilité matière pour retracer les existants et les mouvements concernant les biens meubles et immeubles, les valeurs du portefeuille et les stocks de matériel et fournitures. Plus spécifiquement, en matière de développement local, il prévoit la possibilité pour les Collectivités territoriales et les Districts autonomes, de créer, d'exploiter ou de faire exploiter des services publics à caractère industriel et commercial dont les conditions de fonctionnement sont similaires à celles des entreprises privées.

Collectivités territoriales ainsi qu'aux communautés rurales intéressées, pour les aménager, les exploiter, les protéger et les mettre en valeur conformément aux normes techniques définies par l'Administration forestière. Il prévoit, à cet effet, une Commission Consultative qui statuera sur les demandes de concession de gestion forestière en fonction de la viabilité des projets de développement forestier proposés au dossier.

4- Au titre du Ministère des Eaux et Forêts, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural;

Le Conseil a adopté un décret portant modalités d'aménagement des agro-forêts, d'exploitation des plantations agricoles et de commercialisation des produits agricoles dans les agro-forêts.

La nouvelle catégorie de forêts que constituent les « agro-forêts » a été créée par le Code forestier en vue de concilier les objectifs de reconstitution des forêts avec les activités socioéconomiques et agricoles. En application du Code forestier, ce décret détermine deux types d'agro-forêts, à savoir les agro-forêts permanentes et les agro-forêts temporaires. Les agro-forêts temporaires se distinguent par l'interdiction de réaliser des infrastructures et des aménagements sociaux. Les conventions de concession permettront de définir spécifiquement les conditions de l'exploitation et de la commercialisation des produits agricoles issus de ces agro-forêts.

5- Au titre du Ministère des Eaux et Forêts;

Le Conseil a adopté un décret relatif à l'exploitation forestière dans le domaine forestier national.

Ce décret vise à rationaliser les prélèvements de bois de façon à conduire au mieux la restauration en cours des écosystèmes et la conservation de la biodiversité. Il institue notamment des quotas de prélèvement définis sur la base d'inventaires forestiers récents, tenant compte du volume maximal de bois que peut produire la forêt concernée sur une période donnée, sans compromettre sa capacité de régénération. A cet effet, il attache l'exploitation

forestière au respect des plans d'aménagement et des normes techniques définies par l'Administration forestière. Toutefois, la coupe de bois à usage domestique est faite librement sans préjudice de l'impératif de gestion durable des forêts et des dispositions relatives aux espèces protégées.

B/- MESURES INDIVIDUELLES

1- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

- un décret portant nomination de Monsieur GBA Serges, en qualité de Représentant Permanent Adjoint de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'Union Africaine et de la Communauté Economique des Nations Unies pour l'Afrique, avec résidence à Addis-Abeba ;

- un décret portant nomination de Monsieur DOSSO Abou, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près le Royaume de Belgique, avec résidence à Bruxelles.

2- Au titre du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, en liaison avec le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

- Le premier décret porte nomination des Membres du Conseil de Surveillance de l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI). Ainsi sont nommés :

- Monsieur OUATTARA Daouda, Conseiller Spécial, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

- Monsieur Stéphane KONAN, Conseiller Principal, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense ;

- Madame ZADI née BIDIA Annick Hélène, Directeur Général des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat civil, représentant le Ministre des Affaires Etrangères ;



Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement.

- Monsieur KOUASSI Bernard, Directeur de Cabinet, représentant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;

- Monsieur AMANI Ipou Félicien, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

- Monsieur DJAH Blé Joseph, Inspecteur Général de Police, représentant le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile ;

- Monsieur TANOÛ Kobenan N'Grouma Joseph, Directeur de Cabinet Adjoint, représentant le Ministre du Plan et du Développement ;

- Monsieur SANGARE Ali, Payeur Général du secteur Parapublic à la DGTC, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances ;

- Monsieur DIMANDE Mousa, Conseiller Technique, représentant le Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste ;

- Monsieur ACKA Joseph, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ;

- Monsieur GNEKRE Joseph Thierry, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public ;

- Monsieur AHOUASSI

4- Au titre du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste;

Le Conseil a adopté un décret portant nomination des Membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire. Ainsi sont nommés :

- Monsieur Mounir DIAWARA
- Monsieur KONIN KABRAN
- Monsieur BAMBA Brahim.

C/- COMMUNICATION

Au titre du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier, en liaison avec le Ministère des Transports, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en exploitation des postes de péage de MOAPE et de THOMASSET.

Dans le cadre de la stratégie de renforcement et de développement du réseau routier national engagée par le Gouvernement, certains axes routiers nouvellement construits ou réhabilités ont été identifiés, après l'autoroute du Nord, pour être mis à péage afin de pouvoir dégager des ressources complémentaires et suffisantes pour leur entretien. A cet effet, les postes de péage de Moapé et de Thomasset, sur la route de l'Est, ont été achevés, et le poste de pesage d'Abengourou, sur l'axe Pont Comoué - Abengourou - Agnibilékrou, a été entièrement installé et testé.

Le Conseil a adopté un décret portant nomination des représentants de l'Etat au Conseil d'Administration de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire, en abrégé BHCI. Ainsi sont nommés :

- Monsieur Soungalo COULIBALY, représentant le Président de la République ;

- Monsieur Jean-Marc Koffi BROU, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

- Monsieur Wotoumo Méléssi FANNY, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances ;

- Monsieur Saliou Ouedraogo, représentant le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat.

32 places et gros camions : 2 500 Francs CFA ;
- Classe 4 : camions poids lourds : 3 500 Francs CFA.

En prélude au démarrage du péage, une période d'exploitation à blanc de deux (02) semaines sera observée afin de permettre aux usagers d'avoir une meilleure connaissance des services pour en faciliter l'utilisation.

D/- DIVERS

1-Au titre de la Présidence de la République

Le Président de la République participera à la Conférence internationale sur le développement durable et la dette soutenue et au Sommet Extraordinaire de l'UEMOA sur la sécurité, qui se tiendront respectivement le 02 et le 03 décembre à Dakar au Sénégal.

Le prochain Conseil des Ministres aura lieu le 04 décembre 2019 à Abidjan.

2-Au titre du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

Le Préfet de Région du HAMBOL, Préfet du Département de Katiola, a présenté, à la demande du Président de la République, une communication en Conseil des Ministres, relative à la situation administrative et socio-économique de la Région.

Cette communication a, dans un premier temps, présenté les données géographiques et l'organisation administrative de la Région du HAMBOL.

Le Préfet de Région a ensuite dressé un état des lieux des infrastructures et des activités socio-économiques de la Région avant d'évoquer les difficultés auxquelles la Région du HAMBOL est confrontée, ainsi que les attentes des populations.

Le Conseil a noté avec un grand intérêt ces préoccupations et s'est engagé à y apporter les réponses appropriées. ■

Fait à Katiola, le 27 novembre 2019

Sidi Tiémoko TOURE
Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement
porteparola@communication.gouv.ci



Jeudi 28 novembre 2019



Le Conseil des ministres avait à son ordre du jour plusieurs sujets dont celui sur la Bhci. (PHOTO : PORO DAGNONO)

PROJETS DE DECRET

1- Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation;

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités d'application de la loi n° 2018-863 du 19 novembre 2018 instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance.

La loi susmentionnée apporte des solutions à la situation des personnes nées en Côte d'Ivoire et qui n'ont jamais été déclarées à l'état civil et à celle des personnes dont les deux (02) exemplaires des registres d'état civil dans lesquels ont été enregistrées leurs naissances sont détruits, détériorés ou portés disparus. Le délai d'un (01) an prévu pour la mise en œuvre de la mesure dérogatoire arrivant à expiration, le présent décret proroge de deux (02) ans, en application de la loi, ledit délai. Il précise, en outre, relativement à la conduite de la procédure, les compétences des officiers de l'état civil, les compétences du Procureur, du Président du



Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, s'est prononcé sur une accusation contre l'État dans le dossier de la Bhci.

tribunal ainsi que du greffe, territorialement compétents.

Afin de simplifier, d'uniformiser et de sécuriser le pro-

cessus sur toute l'étendue du territoire national, il définit

également les modèles d'imprimé à l'usage de la procédure. Ces imprimés seront produits exclusivement par l'Imprimerie Nationale.

2- Au titre du Ministère des Eaux et Forêts, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant procédures de classement des forêts et des agro-forêts.

La nouvelle loi forestière prévoit au profit de l'Etat, un domaine forestier privé constitué des forêts classées et d'agro-forêts. En application de cette loi, ce décret précise les procédures de classement des forêts et des agro-forêts au nom de l'Etat et des Collectivités territoriales. Il détermine les détenteurs de l'initiative des différentes procédures, les organes chargés de les conduire, et établit, en fin de procédure, la compétence exclusive du Conseil des Ministres pour décider, en définitive, du classement des forêts et du clas-

sement en agro-forêts. Ainsi, en matière de classement des forêts, il met en place une Commission de classement chargée de conduire la procédure à l'initiative de l'Administration forestière ou de la Collectivité territoriale abritant la forêt concernée. Toutefois, quel que soit le lieu de son implantation, il reconnaît uniquement au Ministre chargé des Forêts l'initiative du classement, en totalité ou en partie, d'une forêt du domaine forestier privé de l'Etat en agro-forêt.

3- Au titre du Ministère des Eaux et Forêts, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;

Le Conseil a adopté un décret relatif à la concession de la gestion du domaine forestier privé de l'Etat et des Collectivités territoriales.

Ce décret autorise l'attribution de concession de gestion des forêts classées et agro-forêts du domaine privé de l'Etat aux personnes morales de droit privé, aux

Conseil des ministres

Le décret portant modalités d'aménagement des agro-forêts adopté



Le gouvernement a immortalisé le Conseil des ministres de Katiola. (PHOTO : PORO DAGNONO)

Le mercredi 27 novembre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 11h30 à 15h30, à la Préfecture de Katiola, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

- A- Mesures Générales
- Projets de loi
- Projets de décrets
- B- Mesures Individuelles
- C- Communication
- D- Divers
- A- MESURES GENERALES

PROJETS DE LOI

1- Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de

l'Homme, en liaison avec le Ministère auprès du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions de la République;

Le Conseil a adopté un projet de loi organique portant statut des parlementaires.

Ce projet de loi fixe, en application de la Constitution, notamment en son article 90, le nombre des membres de chaque Chambre du Parlement, les conditions de désignation des parlementaires, le régime des incompatibilités des parlementaires et détermine le montant de leurs indemnités et avantages. En outre, il précise les immunités du parlementaire, organise les modalités de la suppléance du parlementaire et renvoie au Code électoral, les questions électorales se

rapportant notamment aux conditions d'éligibilité et aux modalités du scrutin des deux tiers des sénateurs.

2- Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté deux (02) projets de loi.

• Le premier projet de loi est relatif au nom.

Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la réforme des codes usuels, rendue nécessaire par l'évolution de la société ivoirienne et l'impératif de l'adaptation de la législation nationale aux standards internationaux, notamment en matière d'égalité homme et femme. Ainsi, ce dispositif autorise désormais, sur la base du principe d'égalité entre l'homme et la femme,

la mère à faire adjoindre son nom à celui du père, de sorte que l'enfant, issu aussi bien de la filiation légitime que de la filiation naturelle, puisse porter un nom double. Entre autres innovations, la procédure de changement de nom, qui permet à des personnes ayant des noms différents de porter le nom de leur auteur commun, en vue d'uniformiser les noms dans la même famille, devient pérenne par l'effet du présent projet de loi.

• Le second projet de loi est relatif au domicile.

Ce projet de loi introduit des innovations importantes dans les règles législatives qui gouvernent la vie des personnes et de la famille. Il apporte une définition précise du domicile, qu'il distingue de la résidence, et fixe les conditions du changement du domicile. Aussi,

il impose à toute personne physique une obligation de déclaration de domicile à la Mairie ou la Sous-préfecture où se situe le domicile choisi, dans les six (06) mois de son installation.

3- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et le Ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté un projet de loi portant régime financier des Collectivités territoriales et des Districts autonomes.

Ce projet de loi intervient dans le cadre de l'uniformisation des législations nationales de l'espace UEMOA portant sur la décentralisation. Il participe

précisément de la transposition en droit ivoirien de la directive n° 01/2011/CMUE-MOA portant régime financier des Collectivités territoriales au sein de l'UEMOA. Il institue notamment la Comptabilité matière pour retracer les existants et les mouvements concernant les biens meubles et immeubles, les valeurs du portefeuille et les stocks de matériel et fournitures. Plus spécifiquement, en matière de développement local, il prévoit la possibilité pour les Collectivités territoriales et les Districts autonomes, de créer, d'exploiter ou de faire exploiter des services publics à caractère industriel et commercial dont les conditions de fonctionnement sont similaires à celles des entreprises privées.

Ouattara : “ Nous devons continuer le travail afin que la région rattrape son retard ”

Le Président de la République est arrivé, hier, à Katiola, où il a débuté sa visite d'Etat de quatre jours. Il a été accueilli en grande pompe par les populations qui lui ont réservé un accueil très chaleureux.

Quand il a foulé le sol de Katiola, hier, le Président de la République, Alassane Ouattara, n'a pu cacher toute l'émotion qui l'étreignait. Il a entamé une visite d'Etat de quatre jours dans la région du Hambol, qui l'attendait depuis bien longtemps. Sa joie a été grande, à la hauteur de celle de ses hôtes, et elle était bien visible... surtout qu'il se sentait chez lui. Il l'a clairement signifié dans sa brève déclaration à la presse, à sa descente d'hélicoptère à l'aérodrome de la ville. « Je suis très heureux d'être dans le Hambol. Comme vous le savez, cette visite d'Etat avait été programmée depuis longtemps. Mais, compte tenu de diligences dues à la situation que nous avons trouvée à l'issue de la crise post-électorale, nous venons aujourd'hui avec un peu de retard, comme ça a été le cas dans le N'Zi. Mais je suis particulièrement heureux,



Le Chef de l'État, à son arrivée hier, dans le Hambol... (PHOTOS: BOSSON HONORE)

car tout le monde connaît ma proximité avec Katiola (...). C'est un bonheur de retrouver mes parents et de voir ce que

le gouvernement a pu faire dans la région, mais aussi de les écouter et voir ce que nous pouvons encore faire pour

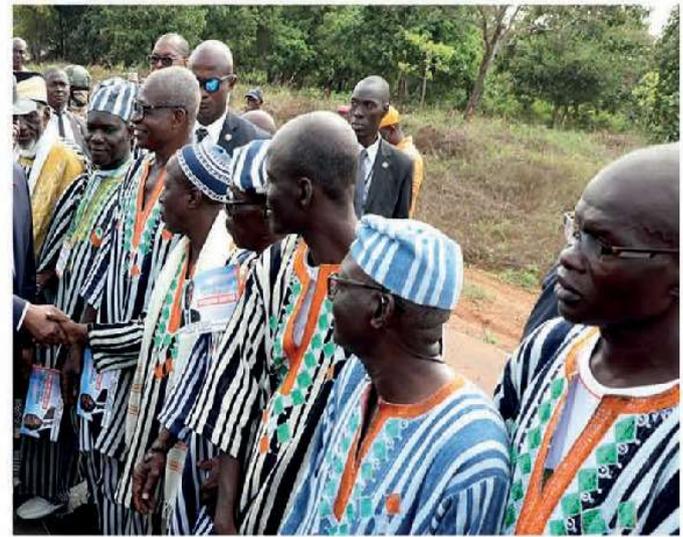
eux au cours des prochaines années », a exprimé tout heureux le Chef de l'Etat. Comme il l'a dit, cette visite d'Etat était

prévue il y a quelques années (en 2015), mais n'a pu avoir lieu à cause de son agenda très chargé. Qu'à cela ne

tienne, la région du Hambol avec son chef-lieu Katiola a quand même bénéficié, à l'instar de plusieurs autres ré-



Membres du gouvernement et élus locaux étaient à l'accueil du Président Ouattara...



...Il a aussi été accueilli par les chefs traditionnels...